

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 17 FÉVRIER 2022

Afférents au Conseil 15
En exercice 15
Qui ont pris part à la
délibération 13
Date de convocation 11/02/2022
Date d'affichage 18/02/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20220217-2022-02-D07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2022

Publication : 09/03/2022

L'an deux mil vingt deux, le dix sept février, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Étaient présents : Christophe PUZIN, Agnès ROUX, Romuald LEPRINCE, Frédérique SERRÉ, Pascal LEPAGE, Esperanza LULLO, Julien FABER, Magali PLATAT, Sophie KOLLROS, Yvon PERIDON, Raoul PURSON

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL

Absents excusés : Jean-Noël LEPAGE donnant pouvoir à Frédérique SERRÉ,
Rachel FAVEAUX donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE

M. Raoul PURSON est nommé secrétaire de séance.

AMENAGEMENT DES ABORDS DU POLE INTERGENERATIONNEL : DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2022

2022-02-D07

Le conseil municipal décide d'aménager les abords du pôle intergénérationnel, dont les travaux sont en cours, par la création :

- d'un terrain de pétanque,
- d'allées piétonnes,
- d'espaces paysagers,
- de 5 places de stationnement PMR pour les personnes se rendant au pôle.

Il adopte le plan de financement suivant pour la dépense évaluée à 24 765 € :

DEPENSES	MONTANT HT	AIDES PUBLIQUES	MONTANT AIDE	Calcul	%
Travaux	23 586.00 €	DETR2022 axe 4-1	9 906.00 €	40% de 24 765 €	40%
Imprévus 5% de la dépense éligible à la DETR	1 179.00 €	AUTOFINANCEMENT	14 859.00 €		60%
TOTAL	24 765.00 €	TOTAL	24 765.00 €		100%

Il s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas retenue au titre de la subvention et autorise le maire à signer tout document relatif à ces travaux.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Romuald LEPRINCE.